
BULLETIN SOCIAL

DOCTRINE

LE DEVOIR ÉLECTORAL DES FEMMES

S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, a récemment donné, à Saint-Boniface, sous les auspices de l'Union canadienne, une conférence sur le devoir électoral. Abordant la question du vote des femmes, Sa Grandeur s'est exprimée en ces termes:

" Je ne veux pas étudier cette question à son mérite ce soir. Pourtant nous devons arriver à une conclusion pratique. C'est présentement très important, puisque notre très galant gouvernement provincial a ouvert toutes les portes à ces dames.

" Le gouvernement a-t-il posé là un acte sage? C'est une grosse question à résoudre. C'est sûrement du nouveau; mais nous ne sommes pas de ceux qui croient que tout ce qui est nouveau est nécessairement progrès. On nous a donné tant de nouveau rétrograde qu'il faut examiner le nouveau de près avant de le déclarer progrès. Est-ce un progrès? Quelques-uns et surtout quelques-uns disent oui; d'autres plus nombreux disent non, et croient que la famille d'abord souffrira de cette innovation, puis toute la société; car la famille étant la base nécessaire de la société, tout ce qui va à l'encontre du bien de la famille doit avoir son contre-coup néfaste sur la société.

" Quelle est mon opinion en cette matière? Vous aimeriez peut-être à le savoir; puisque vous avez eu l'amabilité de venir m'entendre, permettez-moi de ne pas brûler mes vaisseaux aujourd'hui. Comme disait quelqu'un d'un autre sujet, s'il y a des autorités en faveur, il y a de très fortes raisons contre. Mais venons-en au pratique en attendant que la Sainte Église se prononce, car elle n'a pas encore jugé la question, et je crois bien qu'elle ne se pressera pas de le faire.

" Nous sommes en face d'un fait accompli. Pour le moment, toutes nos raisons, si bonnes ou si mauvaises soient-elles, ne changeront rien: c'est la loi. Les femmes peuvent voter, si elles le